

un rapport causal l'un avec l'autre; ils sont également posés dans un rapport de participation ou d'implication (variable) avec le sujet qui (doit) explique(r).

C'est la transformation de ce dernier rapport (notamment par le passage d'une position d'agent à une position de patient) qui, en transformant le point de vue sur l'objet, permet de faire porter l'action du pp2 sur le discours d'un "autre", marquant ainsi en quelque sorte un "désengagement du sujet"²⁰⁾ par rapport à l'objet-thème.

Un mouvement inverse de celui qu'a pris l'analyse dans ce papier (reconnaissance d'actes de langage → de présupposés → de transformations d'objets) est alors signifiant pour la production d'un micro-discours explicatif: ces objets, et les transformations qu'ils subissent, déplaçant l'origine discursive des présupposés, *déterminent la valeur dominante de la séquence, en marquant la valeur illocutoire (et non plus interactive) du deuxième terme de cette séquence (assertion ou observation).*

Une véritable description des mécanismes par lesquels on produit de l'explicatif ou du justificatif semble donc passer non seulement par la formulation de règles d'adéquation ou de relations pour chacun de ces trois niveaux, mais aussi de règles qui rendent compte des *interférences possibles et des interférences nécessaires entre ces trois niveaux.*

Notes

- 1) In SEARLE (72), p. 69.
- 2) In DUCROT-TEODOROV (72), p. 430.
- 3) Cf. M.-J. BOREL (81): "(le genre explicatif c.w.) exige un contrôle de la signification interactionnelle tendant à éliminer celle-ci au profit de la signification cognitive". (p. 42)
- 4) Citons à titre d'exemple:
GORDON D. & LAKOFF G. (73): Postulats de conversation.
SEARLE J. (75): indirect Speech Acts
ANSCOMBRE J.-C.: (77): la problématique de l'illocutoire dérivé.
LAKOFF R. (77): What you can do with words: Politeness, Pragmatics and Performatives.
GRICE H.P. (79) : Logique et conversation.
Ainsi que pour les solutions "grammaticales", notamment l'introduction, dans la structure profonde sémantique ou syntaxique, d'un prédicat performatif dominant, déterminant la valeur d'un acte de langage lorsque celle-ci n'est pas représentée dans la structure de surface, SADOCK (74): Toward a Linguistic Theory of Speech Acts.
- 5) Il est évident que cette distinction est nécessaire et pertinente lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une énonciation telle que (3') LI-"Est-ce que ça ne serait pas parce qu'il a neigé cette nuit?" où l'acte de langage accompli a une valeur littérale de demande (binaire) et une valeur dérivée d'explication; cette explication énoncée sur un mode indirect peut être décrite comme étant le fait d'un locuteur respectant une maxime de politesse: expliquant par une question qui demande confirmation (ou infirmation) de la part de l'interlocuteur, il fait "participer" celui-ci à l'apport de l'information nouvelle.
- 6) Il s'agit de l'article du Groupe λ-1 (75): Car, parce que, puisque.
- 7) Voir également à ce propos les critiques de M.-J. Borel in M.-J. BOREL (81).
- 8) In Cahiers de linguistique française, I (80), AUCHLIN A. / ZENONE A. établissent une différence entre valeurs et fonctions (illocutoires et interactives) d'un acte de langage, pour rendre compte du fait qu'il peut y avoir "plusieurs caractérisations illocutoires possibles d'un acte de langage, et qu'une seule est effective à l'intérieur du contexte où l'acte apparaît; (et) qu'il peut y avoir non-correspondance entre sens intentionné et sens interprété. (...) Par valeurs illocutoires nous entendons les interprétations potentielles d'une occurrence (...) par fonctions nous entendons la relation actuelle et unique d'une occurrence avec un autre constituant à l'intérieur de la séquence discursive." (pp. 27-28) Je n'ai pas utilisé cette distinction pour une raison pratique: le modèle théorique qui lui fait suite (voir dans le même cahier MOESCHLER/AUCHLIN/ZENONE, pp. 42-53) ne permet pas de rendre compte des relations interactives explicatives, ne serait-ce que parce qu'une fonction interactive obéit selon les auteurs, et entre autres conditions, à une condition ("thématique"; celle-ci n'est pas pertinente dans le cas de relations explicatives, le lien entre "explicandum" et "explicans" n'étant pas thématique).

9) Il s'agit des films dont les scénarii ont paru dans les numéros 108, 180, 133, 169, 170 du mensuel Avant-Scène cinéma:

"La meilleure façon de marcher"	(MILLER)	(MFM)
"Mado"	(SAUTET)	(M)
"Family Life"	(LOACH)	(FL)
"Main basse sur la ville"	(ROSI)	(MBSV)
"Le juge et l'assassin"	(TAVERNIER)	(JA)

Les chiffres qui figurent à la suite des initiales du film, dans les exemples, renvoient aux pages du mensuel: les indications L1, L2, L3 etc. marquent les prises de paroles de locuteurs différents; les indices A, B, C, etc. indiquent l'accomplissement d'une occurrence ou d'un acte de langage minimal (cf. p. 10).

L'un des avantages d'un tel corpus est qu'il fournit des paroles qui doivent être dites, et dont l'énonciation participe à l'élaboration d'une signification parallèlement à d'autres systèmes de signes (les signes visuels notamment). De ce fait, l'information transmise ne l'est pas uniquement par le langage. et les fragments retenus de ce corpus s'approcheront, plus que ne le ferait des dialogues écrits, des actes de langage explicatifs tels qu'ils sont réalisés dans la pratique quotidienne du langage.

- 10) Certaines de ces séquences (de type 1, voir p. 22) ont une valeur dominante non pas explicative ou justificative, mais "exercitive". Dans ces séquences de type 1, seul le deuxième acte de langage a valeur justificative.
- 11) Pour une analyse des conditions de production et de recevabilité des discours explicatifs, voir M. EBEL (81).
- 12) Je traduis "statement" par "déclaration" (pp. 176-177).
- 13) Cette distinction m'a été suggérée par celle établie par Ducrot (In DUCROT (80), p. 43) entre le locuteur et l'allocutaire d'un acte de langage (celui qui dit une parole et celui à qui cette parole est dite) d'une part, et l'énonciateur (le responsable de l'acte) et le patient (celui à qui cet acte s'adresse) d'un acte de langage d'autre part.
- 14) A nouveau, et ainsi que cela se passait pour l'exemple (2) p.4 une interprétation consécutive de (15) B est possible. (Cette double possibilité semble concerner les justifications d'opinion vs de jugements (voir l'exemple (28') p. 32).
- 15) Cf. M.-J. BOREL (In M.-J. BOREL (81), p. 65) " la reconnaissance des positions du sujet (témoins ou agent cw) guide l'identification d'une explication vs d'une justification, et la schématisation d'une position de témoin est un des caractéristiques de la rhétorique de l'explication."
- 16) C'est même la seule séquence exclusivement explicative parmi les fragments fournis par le corpus; or, s'il est vrai qu'il doit sa valeur à une relation interactive dont le premier terme est une observation, cette valeur est également due au fait que le deuxième terme de la relation a aussi une valeur d'observation. Autrement dit, la troisième remarque formulée à propos des critères distinctifs du Groupe λ-1 (cf. Ici même p. 8) s'applique également aux formules pro-

posées par Aston: une séquence n'est pas explicative uniquement en raison de la relation interactive qui s'établit entre des actes de langage dont le premier a une valeur déterminée, la valeur du deuxième acte entre en considération: tout acte de langage qui est terme d'une relation interactive d'explication n'est pas forcément "explicatif".

Il semble que des séquences telles que celles formées par les actes C/D dans l'exemple (26) aient, lorsqu'elles sont insérées dans un macro-acte de langage, une fonction semblable à celle des marqueurs factifs d'Aston (cf. ici p. 15) et qu'elles conditionnent la valeur du macro-acte, étant en quelque sorte alors des "surséquences".

- 17) Ces termes sont entendus dans le sens que leur donne Ducrot (in DUCROT (72)) qui distingue deux sortes d'implicites: l'implicite linguistique (la présupposition) qui a valeur illocutoire, et l'implicite discursif; qui peut être fondé sur l'énonciation ou sur l'énoncé; l'implicite linguistique est un élément de signification non formulé mais immédiatement présupposé dans l'énoncé, par la forme linguistique de celui-ci, alors que l'implicite discursif est un élément de signification que l'interlocuteur restitue à partir de l'énoncé et des circonstances de son énonciation. Le terme d'"invariant" (linguistique ou discursif) est avancé par Flahaut (78).
- 18) Pour une analyse des relations interactives de réfutation, voir MOESCHLER J. (79).
- 19) Pour Ducrot (72) l'implicite discursif n'a pas valeur illocutoire, contrairement à la présupposition (l'implicite linguistique) qui elle a valeur illocutionnaire; Flahaut (79) conteste cette thèse: selon lui, l'implicite discursif a valeur illocutoire en ce sens qu'il impose (dans le cas d'un schéma discursif question-réponse par exemple) à l'interlocuteur de répondre d'une certaine manière. Ce que l'on peut observer dans le cas des actes explicatifs semble montrer que ces deux implicites agissent illocutoirement à des niveaux différents, l'un au niveau de l'ensemble des réponses possibles qu'il détermine (conjointement avec le posé) pour l'interlocuteur, (cette action est celle du pp1 l'autre niveau d'une possibilité de réponse de l'interlocuteur (cette action est celle du pp2, qui impose à l'interlocuteur de répondre "en justifiant").
- 20) Pour cette notion de "désengagement" voir M.-J. BOREL (81).

BIBLIOGRAPHIE: ouvrages cités

- ASTON G. (77) "Comprehending values: Aspects of the Structure of Argumentative Discourse", Studi Italiani di linguistica teorica ed applicata, VI/3, 465-509.
- AUCLIN A. & ZENONE A. (80) "Conversations, actions, actes de langage, éléments d'un système d'analyse". Université de Genève, Cahiers de Linguistique Française, no 1, 6-41.
- AUCLIN A., MOESCHLER J. & ZENONE A. (80) "Illocution et interactivité: préliminaires à une analyse fonctionnelle des actes de langage en séquences". Université de Genève, Cahiers de Linguistique française, no 1, 42-53.
- AUSTIN J. (70) Quand dire c'est faire. Paris, Seuil,
- AVANT-SCENE: CINEMA nos 108, 133, 169, 170, 180.
- BOREL M.-J.: "Donner des raisons, un genre de discours, l'explication", Revue Européenne des Sciences sociales, T. XIX, no 56, 37-68.
- DUCROT O. (72) Dire et ne pas dire. Paris, Hermann.
- (80) Les mots du discours. Paris, Ed. de Minuit.
- DUCROT O. & TOBOROV Z. (72) Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris, Seuil.
- EBEL M. (81) "L'explication comme fait de discours", Revue Européenne des Sciences sociales, T. XIX, no 56, 15-36.
- FLAHAUT F. (79) La parole intermédiaire. Paris, Seuil.
- GORDON D., LAKOFF G. (73) "Postulats de conversations", Langages, 30, 32-55.
- GRICE H.P. (79) "Logique et conversation", Communications 30, 57-72.
- GROUPE λ-1 (75) "Car, parce que, puisque", Revue Romane, 10, 248-280.
- LAKOFF R. (77) "What you can do with words: Politeness, Pragmatics and Performatives, In: Rogers, Wall, Murphy (eds) Proceedings of the Texas Conference of Performatives, Presuppositions, and Implicatures. Arlington, Center for Applied Linguistics, 78-105.
- LYONS J. (76) Lecture course on Semantics. Edimburgh University, Dept of Linguistics.
- MOESCHLER J. (79) "Approche d'un acte de discours: la réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974)" In Comment contrôler le discours Interaction et réfutation dans le débat Giscard-Mitterrand (1974). Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 35, 1-54.

- ROULET E. (76) "Essai de classements syntaxique et sémantique des verbes potentiellement performatifs du français". Colloque de Montréal de Syntaxe et de Sémantique du Français.
- SADOCK J.M. (74) Toward a Linguistic Theory of Speech Acts. New-York, Academic Press.
- SEARLE J. (72) Les actes de langage. Paris, Hermann.
- (75) "Indirect Speech Acts" In Cole/Murray (eds): Syntax and Semantics III: Speech Acts. New York Academic Press, 59-82.
- SPENGLER N. de (80) "Première approche des marqueurs d'interactivité". Université de Genève, Cahiers de Linguistique française, no 1, 128-148.

O u v r a g e s d e r é f é r e n c e s :

- Travaux du Centre de Recherches sémiologiques (ouvrage collectif)
Quelques réflexions sur l'explication. Université de Neuchâtel, no 36, fév. 80.
- Revue Européenne des Sciences Sociales (ouvrage collectif)
L'explication. Approche sémiologique. Genève, Droz, T. XIX, 1981, no 55.